



## « Dieu est toujours discret et délicat »

Récemment, nous avons entendu la parabole des talents (Mt 25, 14-30), qui nous signifiait que Dieu nous fait confiance et nous appelle à prendre des initiatives courageuses en nous lançant de manière audacieuse dans l'aventure missionnaire. Nous n'aurons jamais fini de nous étonner ni de nous émerveiller de cette confiance que Dieu nous manifeste en nous associant de près à son œuvre, comme il le fait avec la Vierge Marie à l'Annonciation.

Dieu est toujours discret et délicat, un peu comme le maître de la parabole, qui part au loin et confie la responsabilité de ses biens à ses serviteurs ! Puisque Dieu prend des risques avec nous, il attend que nous aussi nous prenions des risques, parce qu'il aspire ardemment à ce que le grand feu de son amour soit allumé sur toute la terre.

Lui qui a pris l'initiative de se donner totalement à nous en nous envoyant

son Fils Jésus à Noël, nous demande de nous engager pour lui et pour nos frères. Comme le joueur qui mise tout son avoir au casino ou comme le financier qui place son argent dans une bonne affaire, il nous faut consentir au risque de tout perdre : « *Qui veut sauver sa vie la perdra ; mais qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile, la sauvera.* » (Mc 8, 35)

Ne ressemblez pas au serviteur qui, ayant peur de son maître, enfouit son talent au lieu de le faire fructifier. Ce que déteste Dieu c'est la peur qui paralyse. Ne craignez donc pas de vous engager dans l'aventure missionnaire en suivant le Christ. C'est l'Esprit Saint lui-même qui fera porter du fruit à ce que vous ferez. Le pape François nous encourage : « *Ayons confiance dans l'action de Dieu ! Avec lui nous pouvons faire de grandes choses !* »

*M<sup>gr</sup> Pascal Roland*

# Agenda DE NOTRE ÉVÊQUE



DÉCEMBRE 2023

• **Vendredi 1<sup>er</sup> décembre**

Conseil diocésain des Affaires économiques avec le Collège des consultants  
Soirée avec les pèlerins marcheurs

• **Samedi 2 décembre**

Journée Arc en Ciel pour les adultes qui se préparent aux sacrements de l'initiation chrétienne

• **Mardi 5 décembre**

Rencontre des prêtres du doyenné Revermont à Coligny

• **Mercredi 6 décembre**

Rencontre de l'économiste et du vicaire général  
Rencontre des délégués diocésains au diaconat permanent

• **Judi 7 décembre**

Fraternité missionnaire diocésaine  
Soirée avec les internes de l'institution Lamartine à Belley

• **Vendredi 8 décembre**

Célébration de la Fête de l'Immaculée Conception à l'école puis à l'Institution Lamartine à Belley

• **Samedi 9 décembre**

Veillée de prière de demande de protection, délivrance et guérison à Ars

• **Dimanche 10 décembre**

Messe avec les Amis du Cardinal Biayenda à Montmerle sur Saône

• **Mardi 12 décembre**

Visite pastorale de l'Institut de Seillon

• **Mercredi 13 décembre**

Rencontre des prêtres du doyenné Plaine de l'Ain à Ambérieu

• **Judi 14 décembre**

Bureau national des exorcistes à la CEF

• **Vendredi 15 décembre**

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du vicaire général  
Inauguration après travaux de la chapelle du CPA  
Soirée avec les responsables des Amis du Cardinal Biayenda

• **Samedi 16 décembre**

Journée visites et réflexions immobilier du doyenné Plaine de l'Ain

• **Lundi 18 décembre**

Rencontre de l'économiste et du vicaire général  
Conseil d'administration de RCF

• **Mardi 19 décembre**

Rencontre des étudiants à l'Institut de l'Oratoire  
Soirée festive au séminaire d'Ars

• **Mercredi 20 décembre**

Cours au séminaire d'Ars  
Réunion de l'équipe provinciale vocations filles en visioconférence

• **Jeudi 21 décembre**

Messe et déjeuner avec le personnel de la curie diocésaine

• **Dimanche 24 décembre**

Messe de la nuit à la cathédrale de Belley

• **Lundi 25 décembre - Noël**

Messe à la cathédrale de Belley

• **Mardi 26 décembre au mardi 2 janvier**

Prédication d'une retraite pour jeunes en discernement de vocation à l'Abbaye Saint Benoît sur Loire



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL PRESBYTÉRAL 12-13 OCTOBRE 2023

*Les 12-13 octobre 2023, le Conseil Presbytéral s'est réuni, pour une session ordinaire, autour de M<sup>gr</sup> Pascal Roland, à l'abbaye des Dombes. Le matin du 13 octobre, les doyens se sont joints aux membres du Conseil Presbytéral.*

### **BILAN DE LA SESSION DU PRESBYTERIUM ET DE LA RENTRÉE DIOCÉSAINE**

Cette formule associant la session du presbyterium et une rentrée diocésaine a démontré une nouvelle fois qu'elle répondait au besoin de donner une dynamique à une pastorale plus cohérente dans le diocèse. Les participants étaient plus nombreux que l'année dernière. Les membres du conseil presbytéral ont entendu la difficulté que pose cette date pour certains mais il paraît difficile d'en trouver une autre mieux adaptée. Les prêtres sont invités à privilégier cet événement dans les agendas personnels et paroissiaux. Les dates prochaines, en 2024, sont les jeudi 29 et vendredi 30 août pour la session des prêtres et le samedi 31 août pour la journée diocésaine.

Pour la session du presbyterium, les temps de prière et de partage de la Pa-

role de Dieu, au début de chacune des journées, ont été particulièrement appréciés. La session de deux jours était à peine suffisante pour s'approprier le thème du catéchuménat. Il faudra reprendre l'année prochaine notre ambition qui était de voir comment le rituel de l'initiation chrétienne des adultes peut inspirer l'ensemble de l'action pastorale.

Pour la journée de la rentrée diocésaine, les interventions de M<sup>gr</sup> Pascal Roland et de M<sup>gr</sup> Olivier de Germay ont été appréciées. Le matin la rencontre en doyenné a été bien vécue cependant il manquait un temps d'échange en diocèse dans l'après-midi. Certains fidèles laïcs auraient aimé participer, mais cet événement ne leur avait pas été communiqué. D'autres n'ont pas pu venir à cause de la garde de leurs enfants.

Il a été suggéré que M<sup>gr</sup> Pascal Roland, à la suite de ces journées, donne des orientations pour l'année sur le thème choisi, dans une lettre qui serait ensuite travaillée par les conseils pastoraux des paroisses.

## LA QUESTION DES SITUATIONS CONJUGALES PARTICULIÈRES À L'OCCASION DES DEMANDES DE SACREMENTS

Sur la question du catéchuménat, il est apparu que, dans certaines paroisses, c'est une équipe de laïcs qui pose un discernement sur l'admission aux sacrements des catéchumènes, sans avoir une connaissance des critères objectifs pour l'entrée en catéchuménat. Parfois aussi, l'engagement des pasteurs à accompagner autant cette équipe que les catéchumènes n'est pas suffisant. Il y a donc un manque de formation que le service du catéchuménat et les curés doivent combler. Se pose aussi la question du lien entre le service diocésain du catéchuménat et le curé de paroisse. En effet, au moment de l'appel décisif, pour les cas les plus délicats, le responsable du service du catéchuménat doit rencontrer le curé. Si la décision dernière d'appeler au baptême appartient à l'évêque, il est nécessaire qu'elle soit expliquée par le curé qui présente la personne, si le cas est litigieux. Un simple formulaire ne suffit pas. Sur la question des situations conjugales particulières, il est important d'éclairer les personnes bien en amont pour leur permettre de parcourir le chemin de l'initiation dans la vérité, et ceci bien avant l'entrée en catéchuménat, d'où l'impératif de prendre le conjoint en compte dès le départ et de le rencontrer rapidement, sinon le chemin du catéchumène apparaîtra comme concurrent à leur relation conjugale.

Enfin, le salut des âmes étant prioritaire par rapport aux temps liturgiques et aux questions de dates. Il vaut mieux décaler à une date postérieure à leur mariage la réception des sacrements de l'initiation chrétienne pour les personnes vivant en concubinage. Même si le baptême n'a pas lieu à Pâques ou la confirmation à la Pentecôte. Il peut avoir lieu à une autre date, un dimanche à la messe qui réunit la communauté paroissiale. En effet, il ne serait pas cohérent de baptiser sans la réception de l'Eucharistie. Il est important que les curés unifient leurs pratiques. Pour cela, les prêtres sont appelés à travailler ce dossier dans les rencontres de doyen.

## LA FUSION DES GROUPEMENTS PAROISSIAUX DE PONT-DE-VAUX ET FEILLENS

Le P. Pierre Le Bourgeois, curé des groupements paroissiaux de Pont-de-Vaux et de Feillens, a demandé officiellement à M<sup>gr</sup> Pascal Roland que les deux groupements paroissiaux dont il a la responsabilité ne fassent plus qu'un seul groupement. Cela représenterait un ensemble de 27 000 habitants. Le groupement paroissial de Pont-De-Vaux avec ses 12 communes est stable depuis au moins 30 ans. On pourrait même envisager la suppression des paroisses qui le composent pour constituer une paroisse nouvelle, « *la paroisse de Pont-de-Vaux* ». Les membres du conseil presbytéral ont répondu positivement et de manière unanime à la de-

mande du P. Le Bourgeois et conseillent à l'évêque d'opérer cette fusion des deux groupements paroissiaux, avec le nom de « *groupement paroissial de Pont-de-Vaux et Feillens* », de voir aussi s'il est possible que les 12 communes du groupement paroissial de Pont-de-Vaux ne deviennent qu'une seule paroisse.

### L'AVENIR DE L'IMMOBILIER DANS LE DOYENNÉ DE BOURG-EN-BRESSE

Suite à la réflexion menée dans le doyenné de Bourg depuis janvier 2023 avec les curés et des membres des conseils économiques des paroisses, a été présenté aux membres du conseil presbytéral une suggestion d'orientations à prendre.

En ce qui concerne l'immobilier diocésain, le projet concernant le site de la maison saint Jean Marie Vianney est à valider après affinement de la réflexion. Mais d'ores et déjà, il a été décidé que deux maisons qui se trouvent, l'une au chemin d'Eternaz à Peronnas et l'autre, avenue Amédée Mercier à Bourg-en-Bresse, seront vendues.

En ce qui concerne les paroisses, les décisions sont liées à des choix pastoraux à confirmer. Mais les membres du conseil presbytéral sont unanimes pour que les travaux de la cure de Ceyzériat soient entrepris afin qu'elle devienne le centre pastoral nécessaire à ce groupement paroissial.

### ITINÉRAIRES CATÉCHUMÉNAUX POUR LA VIE CONJUGALE

Le P. Dominique Blot a présenté un document du dicastère pour les laïcs la famille et la vie : itinéraires catéchuménaux pour la vie conjugale. Le Pape François avait demandé la mise en œuvre d'un parcours de préparation au mariage inspiré du parcours catéchuménal pour tenir compte de la fragilité des couples aujourd'hui et le recul des demandes de mariage religieux. Être chrétien est d'abord être disciple du Seigneur. Or, si cela est évident pour les adultes qui demandent le Baptême qu'en est-il pour ceux qui demandent le sacrement du mariage ? Il faut abandonner l'illusion que suffirait un programme complet de leçons sur le mariage, purement intellectuel et théorique. La préparation au mariage doit être un temps de catéchuménat, suivi de la célébration et d'un temps pour la mystagogie et la relecture. Le document propose de mettre en place un programme pastoral qui dure suffisamment longtemps pour faire cheminer les couples, avec des étapes, comme des rites de passage (remise d'une Bible, d'une prière...).

Il distingue une phase « *pré-catéchuménale* » en vue du mariage : la préparation au mariage doit commencer dès l'enfance et l'enseignement catéchétique ; se poursuivre avec la formation des jeunes et leur donner des armes pour lutter contre la mentalité hédoniste et consumériste. Vient ensuite une phase « *intermédiaire* », temps du

mûrissement et du choix, au moment de la demande de sacrement, adapté à chacun, avec la conscience de l'engagement et de l'indissolubilité du mariage, du lien entre le mariage et la foi. Enfin, un temps de catéchuménat sera une préparation proche au mariage. Elle finalise le discernement de chaque couple sur sa vocation au mariage.

### PRÉSENTATION DE L'IDÉE D'UNE ÉQUIPE D'ANIMATION PASTORALE À CHARGE CURIALE

Anne Gay, Fabien Rousseau et Pierre Eymard-Duvernay de la paroisse d'Ambérieu-en-Bugey-Vallée de l'Albarine sont venus, avec le P. Bruno Boucly, présenter ce projet sur lequel ils travaillent depuis 11 mois.

Voici le résumé de leur présentation. Ils suggèrent de partager la charge curiale pour que le prêtre ne soit pas seul à la porter. L'Équipe d'Animation Pastorale (E.A.P.) serait constituée de fidèles laïcs, et d'un prêtre, appelés par l'évêque à exercer la charge curiale en coresponsabilité d'une paroisse ou d'un groupement de paroisses. Le prêtre étant alors modérateur. L'EAP à charge curiale aurait pour mission d'enseigner, de sanctifier, de gouverner à travers l'animation de la paroisse, la réflexion stratégique et la gouvernance, la veille concernant l'ouverture et l'unité. Qui composerait cette équipe ? Des paroissiens habités par les vertus théologiques, qui aient reçu les trois sacrements de l'initiation ; qui soient animés d'une charité pastorale, aient une vie spirituelle

fidèle, une capacité de discernement, le souci de la formation permanente, une disponibilité de temps et de cœur... Le choix final après proposition de noms de fidèles laïcs de la paroisse reviendrait au discernement de l'évêque et du prêtre modérateur. L'équipe serait composée de 9 membres nommés par l'évêque : le prêtre modérateur, un représentant des diacres permanents, un représentant des laïcs en mission ecclésiale et 6 paroissiens.

Les membres du conseil ont écouté attentivement et ont salué l'effort de chercher une proposition afin d'aider et de soulager le curé dans sa charge pastorale toujours plus grande et dans le contexte actuel du manque de prêtres. En fait est posée la question de savoir comment associer de manière plus pérenne et institutionnelle les fidèles laïcs à la participation à la gouvernance d'une paroisse. Le droit canon donne effectivement la possibilité, dans le cas d'un manque important de prêtres dans un diocèse, selon le canon 517.2, de constituer une E.A.P. Dans l'esprit du Droit de l'Église, ce canon permet une solution qui reste cependant une exception. D'autre part, il peut exister une E.A.P. mais sans qu'elle soit à charge curiale, avec un curé de paroisse nommé par l'évêque. Mais, ici, nous est présentée une E.A.P. à charge curiale dont : le prêtre modérateur n'est plus curé (selon le commentaire du canon 518-2 « *un prêtre en qualité de modérateur de la charge pastorale, doté du pouvoir juridique du curé, bien qu'il ne le soit pas au sens strict* »).

La charge curiale est partagée dans une coresponsabilité prêtre-fidèles laïcs au sein d'une équipe.

Les membres du conseil ont relevé que la place du prêtre est peu abordée (ainsi que la relation particulière entre le pasteur et les fidèles laïcs). Suite à la présentation, les membres du conseil ont posé la question de la place du prêtre. La réalité du « *pasteur propre* » pour une communauté paroissiale vers laquelle il est envoyé rejoint la réalité sacramentelle du sacerdoce dans l'Église, telle que le Christ l'a voulue.

Nous savons qu'un prêtre heureux est un prêtre qui peut exercer toute sa vocation de charge d'âme jusqu'à la paternité spirituelle, deux dimensions importantes qu'il assure comme tout prêtre et curé. Il faut donc préciser dans ce projet la définition du prêtre et la mission du prêtre modérateur.

Une question aussi sur les trois « *munera* » (gouverner, enseigner, sanctifier) qui sont liés au sacerdoce. Les lui enlever n'est-ce pas lui ôter ce qui fait son sacerdoce ? D'autre part, qu'en est-il en cas de conflit entre le prêtre modérateur et les autres membres ? Une autre question est le lien entre le Conseil Pastoral de la Paroisse (C.P.P.) et l'E.A.P à charge curiale. Dans le projet présenté, le C.P.P. reste-t-il un conseil ou simplement une « *caisse de résonance* » de ce que les fidèles souhaitent ou vivent. Or, le C.P.P. est plus que cela. Il est une instance de conseil et participe de ce fait au gouvernement de la paroisse en conseillant le curé qui doit tenir compte de ses avis. L'ambition d'un bon fonctionnement d'un

C.P.P. est de donner de vraies responsabilités aux fidèles, mais sans éclater la charge curiale. Les membres du conseil presbytéral remercient les intervenants et demandent que ce projet soit encore travaillé pour que soient pris en compte les différents points susdits.

## LA JOURNÉE DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2024 SUR L'AVENIR DU PRESBYTERIUM DANS LE DIOCÈSE

Le P. François Lestang, de la communauté du Chemin Neuf, qui animera une grande partie de cette journée a rejoint les membres du conseil presbytéral et les doyens. Cette journée veut réunir l'ensemble des prêtres du diocèse pour réfléchir à l'avenir du prêtre dans le diocèse et notamment de la charge curiale. Plusieurs questions se posent : Faut-il continuer à faire venir des prêtres *fidei donum* et, si oui, en quelle proportion ? Qu'en est-il de la pastorale des vocations ? Quels lieux faut-il privilégier ? Quelle doit être la dimension de nos communautés paroissiales ? Comment le prêtre se situe-t-il dans la culture actuelle ? Quelles seront les conditions de vie des prêtres dans les années à venir ? Le P. François Lestang a échangé avec les prêtres présents pour mieux s'approprier les enjeux auxquels le prêtre, dans le diocèse de Belley-Ars, sera confronté.

## ERRATUM ANNUAIRE 2024

**Abbé Jean-Baptiste OUIYA :**

06 05 91 84 44

Supprimer : 06 70 47 35 84

## DÉCÈS

*Sont recommandés aux prières du diocèse*

**M. l'abbé René LAVAU**, prêtre du diocèse de Rodez et membre de la société Jean-Marie Vianney est décédé à Billom (63) le 13 novembre 2023, à l'âge de 92 ans. Ses obsèques ont

été célébrées le jeudi 16 novembre 2023, en l'église de Saint-Rémy de Chagnat (63) où se trouve le caveau familial. Né le 18 novembre 1931 à Saint-Rémy de Montpeyroux (12), il fût ordonné prêtre le 23 avril 1956 pour le diocèse de Rodez. Il exerça la plus grande partie de son ministère dans le diocèse de Clermont-Ferrand, notamment comme recteur de la cathédrale. Pendant quelques années il fût membre de la Compagnie Saint-Sulpice et vicaire à Paris dans la paroisse Saint-Sulpice (en charge du Patronage Olier) où il lia amitié avec le Père Guy Bagnard qui, devenu évêque de Belley-Ars, l'appela en 2007 pour être professeur au Séminaire de la Société Jean-Marie Vianney



et lui confia en 2010 la charge de curé d'Ars. A partir de 2014, il fût successivement aumônier de communautés religieuses à Meymac (19), Loubeyrat (63), Saint-Etienne (42) avant de se retirer il y a deux ans à Billom dans la Maison de retraite des Sœurs de la Miséricorde.

**Mme Pauline KIMBATA**, mère de l'abbé Gabriel MASSEMBO curé du groupement paroissial de Viriat, est décédée le 13 novembre 2023 à Brazzaville (Congo), à l'âge de 75 ans. Le dimanche 19 novembre, les communautés du groupement paroissial de Viriat et de Saint-Pierre Chanel ont prié pour elle et sa famille, ainsi que pour le papa du Gabriel, décédé le 20 novembre 2019. Les funérailles de Mme Pauline Kimbata ont été célébrées à Brazzaville le 29 novembre 2023.

*Que le Seigneur les accueille dans sa paix*

## PROFESSION MONASTIQUE

**Frère Marie-Athanase** (Xavier BARDAN, 37 ans, originaire de Prévessin-Moëns) a fait profession solennelle selon la Règle de Saint Benoît en l'abbaye Notre-Dame de Sept-Fons (Ordre Cistercien de la Stricte Observance ou Trappistes), le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Depuis il a été envoyé en l'abbaye fille de Latroun, près de Jérusalem.

« Comme tout corps humain possède pour respirer deux poumons, invisibles à l'extérieur, notre Église diocésaine a en elle deux poumons spirituels bien cachés aux yeux du monde, mais sans qui l'air très pur de la grâce ne circulerait pas dans les âmes. Ces deux poumons sont le Carmel d'Ars et la Chartreuse de Portes. Nous sommes heureux que ces communautés si discrètes et pourtant vitales puissent se présenter dans EPA. Avec ce numéro, ce sont d'abord nos chères Soeurs carmélites. Qu'elles en soient vivement remerciées ! »

*Père Xavier Piron +osv*

Délégué épiscopal à la vie consacrée



### « Un Carmel à Ars ? Pourquoi ? »

Notre Monastère a été fondé le 8 décembre 1939, par un groupe de carmélites venant du Carmel de Reims.

Le Seigneur avait suscité au cœur de Mère Marie-Louise de l'Immaculée Conception, moniale de ce carmel, le désir de fonder un carmel à Ars, « afin

de prolonger la puissance d'intercession du saint Curé » en faveur de tous les prêtres, en leur obtenant la grâce d'être des âmes d'oraison. Un jour, dans l'intimité de son cœur, elle avait entendu Jésus lui dire : « Fais cela pour Moi ! ».

La réalisation de ce projet ne s'est pas faite sans difficulté, car nous étions entre les deux guerres... Néanmoins, l'Evêque de Belley, qui était alors Monseigneur Amédée Maisonobe, acquiesça très chaleureusement à ce projet : « Tout près de l'église et du presbytère du saint Curé, vous y continuerez son œuvre. Par la prière et la pénitence, vous nous obtiendrez des prêtres et de saints prêtres pour le diocèse de Belley puis pour tous les diocèses de France. » Depuis longtemps il caressait le désir de voir un carmel se fonder dans le diocèse, qui n'en possédait plus depuis l'expulsion, en 1906, des carmélites de Trévoux, dont le monastère avait dû être rasé par la suite, pour établir une voie de communication.

C'est ainsi qu'au Carmel de Reims on s'active pour rendre la fondation possible, espérant ériger la nouvelle Maison le 4 août 1939, pour le 80ème anniversaire de la mort du Saint Curé. Mais la mobilisation générale semble mettre un coup d'arrêt à l'entreprise. Pourtant Mère Marie-Louise considère que la fondation est plus urgente que jamais ! Le Chanoine Convert, alors curé de la paroisse, mit lui aussi tout en œuvre

pour aider la fondation du carmel à Ars, en cherchant un lieu adapté. Qui fut un bâtiment de ferme alors en vente.

Arrivée sur les lieux, Mère Marie-Louise le trouve tout à fait adapté pour y organiser un petit carmel... L'étable, telle un nouveau Bethléem, deviendra la chapelle du monastère.

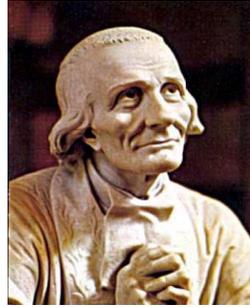
Le nouveau monastère est béni le 8 décembre sous la double protection du Saint Curé d'Ars et de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Les travaux se poursuivront pendant plus de 20 ans après le décès de notre Mère Fondatrice le 29 octobre 1942.

La construction de l'ensemble du monastère s'est faite petit à petit, au fil des années, grâce notamment aux dons reçus de prêtres. Bientôt sera mis en place l'atelier de fabrication des hosties comme principale ressource pour la vie de la communauté. « *Plus je serai hostie, plus ils seront prêtres* » disait Mère Marie-Louise.

En ce lieu béni, notre vocation de carmélites à prier pour les prêtres est reçue comme un appel pressant du Seigneur !

Le Pape Saint Jean-Paul II lors de sa visite au Carmel le 6 octobre 1986 a confirmé cette vocation spécifique. Son message résonne toujours au cœur des carmélites d'Ars : « *Mes chères sœurs, je pense que vous êtes très bien placées ici, à Ars, très bien placées...* »

## Le Carmel et la prière pour les prêtres



On a parfois voulu donner à notre carmel, au moment de sa fondation, le qualificatif de « *sacerdotal* ». En réalité, tout carmel peut être dit « *sacerdotal* ». C'est le souhait de sainte Thérèse d'Avila, la réformatrice de l'Ordre du carmel au 16ème siècle, que les carmélites s'unissent chaque jour au Christ s'offrant à son Père pour le salut des âmes.

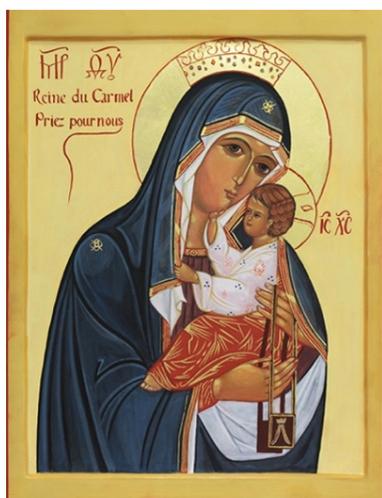
Elle a fondé ses monastères pour que les carmélites soutiennent par leurs prières ceux qu'elle appelle « *les capitaines de l'Eglise* ». Elle les exhorte ainsi : « *Nous nous mettrions toutes en prière pour les défenseurs de l'Eglise, pour les prédicateurs et les savants qui la soutiennent, et nous aiderions dans la mesure de nos forces ce Seigneur de mon âme. (...) Si, pour atteindre ce but, nous pouvons quelque chose auprès de Dieu, combattons, pour lui, toutes cloîtrées que nous sommes.* »

## Avec le Saint Curé d'Ars et la Petite Thérèse, dans le Cœur de l'Eglise

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus – la Petite Thérèse – a réalisé magnifiquement sa vocation de carmélite, au point d'être déclarée patronne des missions. Comprenant que c'est l'Amour qui fait vivre et soutient tous les membres de l'Eglise, elle a réalisé que sa vocation de carmélite la plaçait au Cœur : « *Dans le cœur de l'Église, ma Mère, je serai l'Amour.* »

Affirmation que l'on peut rapprocher de la définition que saint Jean-Marie Vianney donne du sacerdoce : « *Le sacerdoce, c'est l'Amour du Cœur de Jésus* ». Notre carmel a été placé sous le double patronage de ces deux saints : carmel du Saint Curé d'Ars et de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

## Comme à Nazareth... « Le Carmel est tout entier de Marie »



On ne peut terminer sans mentionner la Vierge Marie, si chère aussi à l'affection de nos deux patrons, et invoquée au Carmel comme Notre Dame du Mont-Carmel. Son union intime à son Fils Jésus, dans le silence et la simplicité de la vie de Nazareth, puis dans la vie publique et jusqu'à la mort du Christ sur la Croix, est le modèle pour toute carmélite qui se confie à cette Mère très aimée.



La communauté compte actuellement 16 sœurs et une postulante

Site internet : <http://www.carmel-ars.fr/>

## MAISON D'ALLIANCE AU SANCTUAIRE D'ARS : UNE PORTE VERS LE CIEL POUR LES SÉNIORS

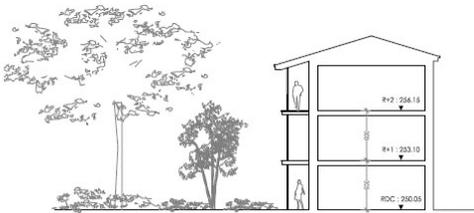
À travers cette nouvelle implantation, les Maisons d'Alliance souhaitent offrir à nos aînés la possibilité de bien vieillir au plus près de Dieu. La proximité avec le Sanctuaire d'Ars permettra d'accueillir les résidents au sein d'équipes d'accueil des pèlerins, aux magasins ou à la sacristie du sanctuaire.

Une campagne d'investissement est lancée sur [Credolending](#) avec un objectif de 900 000€.

Grâce à cette levée de fonds, les Maisons d'Alliance vont rénover le bâtiment de la Maison Saint Jean (732m<sup>2</sup>) et construire 17 logements adaptés aux seniors (6 T1 de 27m<sup>2</sup>, 9 T2 de 40m<sup>2</sup>, 2 T3 de 60m<sup>2</sup>) à deux pas du sanctuaire. Les résidents profiteront d'un appartement indépendant et adapté, d'une salle commune, d'un vaste jardin et de la grâce de ce lieu spirituelle unique. La présence du sanctuaire et de la maison de St Jean Marie Vianney permettra également d'accueillir les résidents au sein d'équipes d'accueil des pèlerins, dans les équipes magasins ou à la sacristie du sanctuaire.



Élévation Nord  
Echelle 1/200



Coupe AA  
Echelle 1/200



Coupe BB  
Echelle 1/200

## PÈLERINAGE EN JORDANIE AUTOMNE 2024 : FAIRE MÉMOIRE POUR SE PRÉPARER À L'ANNÉE SAINTE DE 2025 !

Au mont Nebo, faire mémoire de Moïse, contemplant la terre promise au terme de son pèlerinage terrestre ! Avec St Jean Paul II, par ce caducée, se souvenir des tribulations du peuple hébreu durant l'exode.



Parcourir les terres de Moab, d'Edom et des Ammonites, sur les pas des prophètes et des figures bibliques qui ont rythmé la croissance spirituelle du peuple.

Marcher en décapole et en Pérée comme le fit Jésus ! Les terres historiques de la Jordanie actuelle.

A Béthanie, par-delà le Jourdain, croiser les traces de St Jean Baptiste, le retrouver dans le Jourdain pour le baptême de Jésus et l'accompagner dans son martyre à Macheronte.

Au bord du Jourdain, méditer notre baptême et ses fruits dans notre vie.



Durant ce pèlerinage :

- Découvrir Petra et la civilisation nabatéenne.
- Rencontrer les communautés chrétiennes qui vivent et font vivre le message du Christ dans ce pays d'un islam tolérant.
- Avec l'Œuvre d'Orient, aller à la rencontre des communautés locales, filles d'Abraham, qui vivent, chacune selon leurs traditions, leur foi en un Dieu unique.
- Découvrir les expressions artistiques de notre foi au travers des fresques et des icônes ....

### **PRE-INSCRIPTION AVANT LE 29 FEVRIER 2024**

Fin novembre – début décembre 2024 (dates à confirmer), durant 8 jours, vivrons notre foi chrétienne en terre d'islam dans le royaume de Jordanie.

Un séjour porté par les Services Diocésains des Pèlerinages de Blois et Belley-Ars et organisé par l'agence de voyage Routes Bibliques

Plus d'informations sur : Pèlerinages & voyages pastoraux — Diocèse de Belley-Ars ([catholique-belley-ars.fr](http://catholique-belley-ars.fr)) ou [pelerinage@belley-ars.fr](mailto:pelerinage@belley-ars.fr)

# Les rdv DANS LE DIOCÈSE

Retrouvez les événements diocésains sur le site du diocèse :  
[www.catholique-belley-ars.fr](http://www.catholique-belley-ars.fr)

- **Concours photo « La plus belle crèche du diocèse de Belley-Ars » du dimanche du 3 décembre 2023 au lundi 15 janvier 2024. Règlement du concours à télécharger sur le site du diocèse**  
**Information :** Annick Domeracki - Responsable du service de l'Art Sacré  
[artsacre@belley-ars.fr](mailto:artsacre@belley-ars.fr)

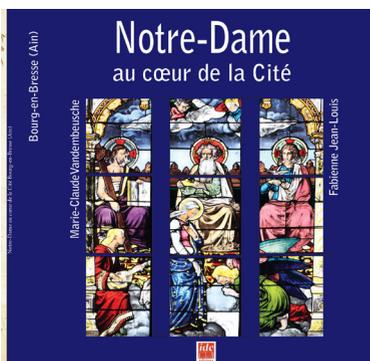
## DÉCEMBRE

- **Samedi 2 décembre :**
  - Journée Arc-en-Ciel, rencontre des catéchumènes
  - Samedi de la Parole de Dieu, de 10h à 17h à Châtillon-sur-Chalaronne, animé par le père Michaël GABORIEAU
- **Dimanche 3 décembre 2023 au lundi 15 janvier 2024 :** Concours photo des crèches de Noël du diocèse de Belley-Ars ouvert à tous les photographes amateurs. Règlement à télécharger sur le site du diocèse.  
Informations : [artsacre@belley-ars.fr](mailto:artsacre@belley-ars.fr)
- **Lundi 18 décembre :** Prière chrétienne avec les chants de Taizé de 19h à 20h, Chapelle de la Maison JMJV à Bourg-en Bresse

## LANCEMENT DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES EN DEUIL

**Parcours d'accompagnement des familles en deuil** (pour les personnes envoyées par leur curé) de 9h à 12h, salle des Pays de l'Ain, 29 rue Nodet à Bourg-en-Bresse

- Samedi 16 décembre : Les rites funéraires au cours des siècles et leur sens
- Samedi 13 janvier : Le deuil par une psychologue
- Samedi 20 janvier : Vie et Mort dans la Bible
- Samedi 27 janvier : Les fins dernières selon la Bible
- Samedi 3 février : Le rituel des funérailles



Toutes les cathédrales n'ont pas la même célébrité, mais toutes ont le même cœur, la même mémoire, la même espérance. La cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, fait partie de notre patrimoine culturel et mémoriel. Ce livre a pour objet de nous le rappeler, au travers d'un voyage à la découverte de son histoire, des beautés qu'elle renferme et de sa force rayonnante sur la ville. Un livre coécrit par Marie-Claude Vandembeusche & Fabienne Jean-Louis, en vente en librairie au prix de 15€.

# Sommaire

Edito	p. 01
Agenda de notre évêque	p. 02
Informations officielles	p. 04
Vie du diocèse	p. 09
Les rendez-vous dans le diocèse	p. 15

Retrouvez toute  
l'actualité du diocèse  
sur le site :  
[catholique-belley-ars.fr](http://catholique-belley-ars.fr)

## Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

**EPA 2023 N°12** : 1<sup>er</sup> Décembre 2023

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC 01, Sanctuaire d'Ars, Olivier Bauer, Etienne Poisson

**Contact** : Service Diocésain de  
Pastorale de la Communication  
31, Rue du D<sup>r</sup> Nodet – CS 60154  
01004 Bourg-en-Bresse Cedex  
04 74 32 86 69

[communication@belley-ars.fr](mailto:communication@belley-ars.fr)

<https://catholique-belley-ars.fr/>